République française

COMMUNE DE MALARCE SUR LA THINES ARDECHE

Séance du mardi 06 juin 2023

Date de la convocation: 31/05/2023

L'an deux mille vingt-trois et le six juin l'assemblée régulièrement convoquée,

Membres en exercice :

s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00

9

Présents: Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS,

Présents: 7

Jean-Marc DUREY, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON,

Ronna CHALVET, Daniel GINIER

Votants: 9

Représentés: Emmanuel VERILHAC, Valentin BESNIER

Secrétaire de séance: Jean-Marc DUREY

Excusés:

Absents:

Objet: Attribution d'une subvention à l'Amicale des pompiers des VANS - DE_2023_31

Suite à la demande de subvention formulée par l'Amicale des pompiers des Vans pour l'acquisition de matériel, Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder à l'association une subvention d'un montant de 200 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- VALIDE l'octroi d'une subvention d'un montant de 200 euros à l'Amicale des pompiers des Vans
- S'ENGAGE à inscrire la somme au budget

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Le Maire, Delphine FEUILLADE BRIERE



RF PRIVAS

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/06/2023 007-210701470-20230606-DE_2023_31-DE